

Angoulême, le 30 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du contrat de ruralité avec la Communauté de Communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord

Marque d'une ambition partagée pour l'avenir du territoire, en fédérant les partenaires institutionnels, économiques, associatifs et territoriaux, le **contrat de ruralité** permet de donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques. À l'instar des contrats de ville, il propose aux territoires ruraux, **un cadre adapté** à leurs projets, doté d'un fonds d'aide aux investissements qui s'ajoute aux financements de droit commun à destination des collectivités.

La Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord a décidé de s'inscrire dans cette démarche de soutien au développement rural portée par l'État, qui vise en particulier à coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire, autour de six priorités (l'accessibilité aux services et aux soins, le développement de l'attractivité, la redynamisation des bourgs-centres, la mobilité, la transition écologique et la cohésion sociale).

Le contrat de ruralité de la Communautés de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord sera signé le 4 juillet 2017 à 16h30 à Montbron (salle de réunion - rue des vieilles écoles) entre :

- l'État, représenté par le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement d'Angoulême, Xavier CZERWINSKI ;
- la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, représentée par son président, Jean-Marc BROUILLET ;
- la Caisse des Dépôts, représentée par son directeur territorial, Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP.

Chacun des projets inscrits au contrat doit être assorti d'un plan de financement précisant les subventions et les financements qui permettront de le concrétiser. Ces plans financiers sont formalisés dans une convention de financement annuelle signée par les différents contributeurs au cours du premier semestre de l'année en cours.

Pour cette première année de mise en œuvre, le contrat de ruralité du territoire La Rochefoucauld - Porte du Périgord va soutenir **17 projets d'investissement prêts à démarrer avec 1 162 277 € de soutiens financiers de l'État représentant 28,59 % du coût des projets** entrepris au profit de l'économie locale.

Portés par les communes et communautés de communes, également aidées par le Parlement, le département, la région et l'Union Européenne, ces projets intéressent au plus près la vie des habitants.

Les propositions retenues dans la convention financière 2017 se regroupent pour l'essentiel autour de 3 grandes thématiques :

- **l'accès aux services et aux soins**, avec la mise aux normes accessibilité handicap de plusieurs sites ;
- **le renforcement de l'attractivité du territoire** avec l'amélioration d'équipements de loisirs et la mise en valeur du patrimoine naturel et urbain ;
- **la transition écologique et énergétique.**

Vous êtes cordialement conviés à participer à cette séance de signature.